

1.

Débitrice: **ACCORDA Assurance Maladie**, Route André-Piller 33A, **1762 Givisiez**
2.

Date de l'ouverture de faillite: 07.03.2006
Indication: La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure.
3.

Remarques: But: non économique et non lucratif de la société est la gestion d'une caisse-maladie fournissant en Suisse toutes prestations dans le domaine de l'assurance-maladie obligatoire; la société fournit également toutes prestations dans le domaine des assurances complémentaires. Ces prestations sont définies par la loi fédérale du 18.03.1994 sur l'assurance-maladie (LAMal) et ses ordonnances d'application et par les législations fédérales du droit des assurances privé. L'assurance-maladie obligatoire est régie par le principe de la mutualité.
(réf. sect.4)

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé
1700 Freiburg

(00160687)